

Chief Building Official

Department of Community and Government Services

Join the Government of Nunavut (GN) in this key role with territory-wide impact.

Based in **Iqaluit, NU**, and reporting to the Director, Safety Services, you will provide management leadership and technical expertise in establishing new or updated codes or standards, administering permits, conducting inspections, enforcing compliance orders, and reviewing and reconsidering decisions and orders, in addition to attending appeal hearings. In addition, you will lead a team of plumbing building officials and building officials in the development and administration of related regulations, guidelines, policies, procedures and programs within GN departments and agencies.

As Chief Building Official, you will directly supervise staff within the Office of the Building Official, along with providing leadership, mentoring and support to a team responsible for permitting and compliance monitoring of every new building project in the territory. Buildings include those used for assembly, institutional, residential, commercial, mercantile and industrial occupancy, and range from simple to complex in size and design. As the senior regulatory authority, it will be your responsibility to confirm that construction complies with regulations, codes, and standards.

In this key role, you will provide technical leadership in the development of new and updated codes and standards, regulations and operational policy, and give advice to, and seek direction from, the Community and Government Services executive team. You will use these decisions in working with the Building Advisory Committee, stakeholders and the public in achieving consensus. You will also represent Nunavut and the Deputy Minister on the national Provincial/Territorial Policy Advisory Committee on Codes, and contribute to the development of model national codes and standards to ensure suitability for adoption by Nunavut.

QUALIFICATIONS

To be eligible for appointment by the Minister as Nunavut's Chief Building Official, you must:

- be certified or licensed, or a qualified Building Official as recognized in one or more Canadian provinces or territories;
- have a minimum of six (6) years' experience in an inspection or regulator capacity;
- have a minimum of three (3) years of progressive managerial experience in a related role.

ASSETS:

- Experience working in rural, remote, or northern communities (strong asset).
- Completion of a degree or certificate issued by a recognized Canadian post-secondary facility in one of the following building design and construction-related fields: a degree in Architecture or Engineering; a certificate or diploma in Architectural or Engineering Technology; building trades-related Journeyman Certificate; or a Public Service Management Certificate program.
- Fluency in Inuktitut or Inuinnaqtun (the Official Languages of Nunavut are Inuktitut, Inuinnaqtun, English and French).
- Knowledge of the Inuit language, communities, culture and land, and Inuit Qaujimajatuqangit.

Compensation & benefits: This position is excluded from the Nunavut Employees Union and offers a salary of \$112,028 per annum (for 37.5 hours/week), plus a Northern Allowance of \$15,016 per annum. *Note:* Subsidized staff housing is available.

Stepping forward together

With one of the fastest growing and youngest populations in Canada, **Nunavut** is a dynamic, vibrant territory, committed to becoming an even better place for future generations. As a government, we are strengthening our unique model of governance – one that integrates Inuit societal values, promotes use of the Inuit language, achieves a representative public service, engages with circumpolar neighbours, and collaborates with partners to achieve the promise of Nunavut. As an employer, we're enhancing local education and training initiatives while continuing to provide exciting career opportunities in a unique

environment. Join us as we step forward together.

For more information and to apply

If you are interested in this opportunity as Chief Building Official (**Reference #14-506688**), please contact us or send your resume, by **11:59 pm EST, September 24, 2021**, using one of the following methods: **Department of Human Resources, Government of Nunavut, P.O. Box 1000, Station 430, Iqaluit, Nunavut X0A 0H0. Tel: 867-975-6222. Toll Free: 1-888-668-9993. Fax: 867-975-6220. E-mail: gnhr@gov.nu.ca. Please include the REFERENCE # in the subject line of your e-mail.** Job descriptions may be obtained by fax or e-mail, or online. Only those candidates selected for interviews will be contacted. **Note:** An eligibility list may be created to fill future vacancies. Applicants may submit their resume in the Official Language of their choice (i.e., Inuktitut, Inuinnaqtun, English or French).

The Government of Nunavut is committed to creating a more representative workforce so it can better understand and serve the needs of Nunavummiut. Priority will be given to Nunavut Inuit. Candidates must clearly identify their eligibility in order to receive priority consideration under the Nunavut Priority Hiring Policy. Employment in some positions requires an acceptable criminal record check. Possession of a criminal record will not necessarily disqualify candidates from further consideration.

For position details, please visit the Government of Nunavut website at www.gov.nu.ca/public-jobs.

Chef du service du bâtiment

Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

Joignez-vous au gouvernement du Nunavut (GN) dans ce rôle clé ayant de l'impact à l'échelle du territoire.

Basé à **Iqaluit, NU**, et relevant du directeur des Services de sécurité, vous fournirez un leadership de gestion et une expertise technique dans l'établissement de codes ou de normes soit nouveaux soit mis à jour, l'administration des permis, la réalisation d'inspections, l'exécution d'ordonnances de conformité et l'examen et la réévaluation de décisions et d'ordonnances, en plus d'assister aux audiences d'appel. Il vous faudra également diriger une équipe d'agents en plomberie et d'agents du bâtiment dans l'élaboration et l'administration de règlements, de lignes directrices, de politiques, de procédures et de programmes connexes au sein des ministères et des organismes du GN.

En tant que chef du service du bâtiment, vous encadrerez directement le personnel du Bureau du service du bâtiment, en plus d'assurer le leadership, le mentorat et le soutien à une équipe chargée de délivrer les permis et de surveiller la conformité de tous les nouveaux projets de construction de bâtiments au Nunavut. Parmi les bâtiments visés, notons ceux destinés aux rassemblements et les bâtiments institutionnels, résidentiels, commerciaux et industriels, dont la taille et la conception varient de simple à complexe. À titre de principale autorité réglementaire, vous serez chargé de confirmer que la construction est conforme aux règlements, aux codes et aux normes.

Dans ce rôle clé, vous assurerez un leadership technique dans l'élaboration de codes et de normes nouveaux et mis à jour, de règlements et de politiques opérationnelles, et donnerez des conseils à l'équipe de direction des Services communautaires et gouvernementaux et lui demanderez des directives. Vous ferez appel à ces décisions dans votre travail auprès du comité consultatif du bâtiment, des intervenants et du public afin de parvenir à un consensus. Vous devrez aussi représenter le Nunavut et le sous-ministre au sein du Comité consultatif provincial-territorial des politiques sur les codes et contribuer à l'élaboration de codes et de normes modèles nationaux pour assurer qu'ils sont aptes à l'adoption par le Nunavut.

EXIGENCES

Pour être admissible à la nomination par le ministre au poste de chef du service du bâtiment du Nunavut, vous devez :

- être certifié ou titulaire d'un permis, ou être un agent du bâtiment qualifié reconnu dans une ou plusieurs provinces ou territoires du Canada;
- posséder un minimum de six (6) ans d'expérience en tant qu'inspecteur ou agent de réglementation;
 - posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience progressive en gestion dans un rôle connexe.

ATOUPS :

- Une expérience de travail dans les communautés rurales, éloignées ou nordiques (un atout important).
- L'obtention d'un diplôme ou d'un certificat délivré par un établissement postsecondaire canadien reconnu dans l'un des domaines suivants liés à la conception et à la construction de bâtiments : un diplôme en architecture ou en génie; un certificat ou un diplôme en technologie de l'architecture ou de l'ingénierie; un certificat de compagnon lié aux métiers du bâtiment; ou un programme de certificat en gestion de la fonction publique.
- La connaissance de l'inuktitut ou de l'inuinnaqtun (les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français).
- La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'*Inuit Qaujimaqatuqangit*.

Rémunération et avantages : Ce poste n'est pas régi par la convention du Syndicat des employés du Nunavut et offre un salaire de 112 028 \$ par année (pour 37,5 heures/semaine), en plus d'une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ par année. *Nota :* Un logement du personnel subventionné est prévu pour ce poste.

Aller de l'avant ensemble

Avec l'une des populations les plus jeunes et à la croissance la plus rapide au Canada, le **Nunavut** est un territoire animé et dynamique, déterminé à devenir un endroit encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous renforçons notre modèle unique de gouvernance lequel intègre les valeurs sociétales des Inuits, favorise et renforce l'utilisation de la langue inuite, assure une fonction publique représentative et la collaboration avec nos voisins circumpolaires et nos partenaires pour concrétiser la réussite du Nunavut. En tant qu'employeur, nous améliorons les initiatives locales d'éducation et de formation tout en continuant à offrir des possibilités de carrière stimulantes dans un environnement unique. Joignez-vous à nous pour aller de l'avant ensemble.

Pour plus d'information et pour postuler

Si ce poste de chef du service du bâtiment vous intéresse (**n° de référence 14-506688**), veuillez communiquer avec nous ou nous faire parvenir votre curriculum vitae **le 24 septembre 2021 à 23 h 59 HNE**, via l'une des méthodes suivantes : **Ministère des Ressources humaines, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Téléphone : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993. Télécopieur : 867 975-6220. Courriel : gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.** Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. **Nota** : Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants. Les candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix (soit l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais ou le français).

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à établir une main-d'œuvre plus représentative afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. Les Inuits du Nunavut ont priorité d'embauche. Les candidats qui désirent profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature. L'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Pour voir les détails de ce poste, rendez-vous sur le site du gouvernement du Nunavut au www.gov.nu.ca/fr/public-jobs.